

Plus les tiges sont rapprochées les unes des autres plus la filasse est fine. Elle est moins forte il est vrai, mais elle est excellente pour la fabrication de la toile. Au contraire quand les tiges sont éloignées les unes des autres, la filasse est plus grosse et bonne pour faire des cordages. En conséquence si l'on veut faire de la toile, on sèmera trois minots par arpent; dans l'autre cas, deux seulement.

Avant de semer, si le sol ne paraît pas assez ameubli, on fait un bon hersage après lequel on sème, puis on herse de nouveau. Cela fait, on pourra employer le rouleau comme pour le lin. Le sarclage, sans être de rigueur, est cependant utile: on le fait à la main lorsque le chanvre commence à croître.

Récolte.—Disons d'abord qu'on observe dans le chanvre deux espèces de tiges, l'une ne portant que des fleurs, que nous nommons *porte-fleurs*, l'autre portant la graine que nous nommons *porte-graines*.

La récolte se fait lorsque les tiges *porte-fleurs* laissent tomber leurs fleurs et qu'elles commencent à jaunir. S'il est destiné à faire des cordages, on ne l'arrache pas, on le coupe à la faucille et on le met aussitôt en javelles pour le faire sécher pendant deux ou trois jours. Après l'avoir fait sécher, on coupe la tête des tiges parce qu'elle ne donne pas une bonne filasse. On le lie en bottes de un pied et demi à deux pieds de tour pour le faire rouir.

Si on le destine à la fabrication de la toile, on peut l'arracher et ensuite on coupe la tête et la racine.

Dans tous les cas, il est mieux de faire rouir le chanvre aussitôt après sa récolte, parce que s'il est roui après l'avoir fait sécher, il donne une filasse moins blanche.

Quelquefois on récolte d'abord les tiges *porte-fleurs* et quelque temps après les tiges *porte-graines* lorsque la graine est mûre; mais la filasse dans ce cas est d'une qualité inférieure. Ainsi il vaut mieux récolter en même temps toutes les tiges comme nous l'avons indiqué plus haut. Mais si l'on veut se procurer de la graine de semence, on aura soin de laisser de côté, en faisant la récolte des tiges, celles qui doivent la fournir, afin qu'elles puissent parvenir à complète maturité. Quand le moment de les récolter est arrivé on agit comme nous l'avons dit précédemment, et on obtient la graine par le battage au fléau.

Rouissage.—On procède absolument comme pour le lin; cependant il est préférable de le faire rouir dans une eau courante bien propre; ce qui peut se faire facilement dans une petite rivière. On l'en retire lorsque la fibre se sépare facilement du bois, c'est-à-dire au bout de huit à neuf jours. Le temps employé pour le faire sécher après le rouissage est de quatre à cinq jours lorsque le temps est favorable.

Nous remercions M. Glakemeyer pour nous avoir fourni l'occasion de revenir sur une question qui a déjà occupé plusieurs fois la *Gazette des Campagnes*. Nous joignons notre faible voix à celle de notre ami, pour faire de nouveau un chaleureux appel aux cultivateurs canadiens, en faveur d'une culture qui sans aucun doute, leur apporterait de gros bénéfices. Ils savent tous que notre sol comme notre climat se prêtent merveilleusement à la production du chanvre et du lin. Les fondateurs de cette colonie le comprirent si bien que leurs premiers soins furent de propager la culture des plantes textiles, et notamment le chanvre.

En 1671 l'Intendant Talon écrivait à Colbert qu'il avait fait tisser en Canada du droguet, du bourragan, de l'étamine, de la serge et du drap.

En 1705 madame de Repentigny fit de la toile avec de l'ortie, qui était plus forte que ne l'est le chanvre, et avec de l'écorce de bois blanc. Elle fit aussi de la filasse avec du coton.

En 1716, le roi de France exhortait ses sujets du Canada à la culture du chanvre et du lin.

D'après le recensement de 1734 nous voyons qu'il fut récolté dans toute la Nouvelle-France 2,221 minots de chanvre.

En feuilletant les correspondances des anciens gouverneurs français, de 1730 à 1740, dans les manuscrits de la bibliothèque du Parlement, on lit ce qui suit, volume XI page 2,389: "Il y a dans les magasins du Roi actuellement cent trois milliers de chanvre, sans y comprendre celui que l'on ne peut se dispenser de recevoir de la récolte de cette année. Le prix de soixante et de quarante livres (tournois) du quintal de cette marchandise, que le Roi fait payer aux habitants, est si avantageux, qu'ils préfèrent cette culture à celle du blé. Il a paru à M. le marquis de Beauharnais et au Sieur Hocquart qu'il était nécessaire de modérer l'ardeur des habitants pour cette culture, etc.— Il estime qu'outre les cent trois milliers qu'il y a en magasin, les habitants en apporteront d'ici à la fin de l'année environ quatre-vingts milliers. Il va réduire le prix à 25 livres. Ce prix est encore assez fort pour engager les habitants à s'entretenir dans cette culture."

Si une population aussi peu nombreuse que l'était alors celle du Canada, et dont l'attention était si souvent détournée des travaux de l'agriculture, pour soutenir une guerre presque continuelle contre les sauvages et les anglais, a pu obtenir de tels résultats, que ne devons-nous pas attendre aujourd'hui? Remarquons que le blé poussait alors bien mieux qu'il ne le fait maintenant dans le Bas-Canada; cependant les habitants préféraient la culture du chanvre.

Le chanvre que nous voyons croître spontanément dans nos jardins ou autour des maisons, provient sans doute de celui que nos pères cultivaient en grand avant la conquête.

Mais il ne suffit pas de pousser à cette culture. Il faut proposer des moyens économiques et sûrs de réduire le chanvre en bonne filasse. Autrement le produit brut aura peu de valeur.

Ce serait le temps de parler des machines à teiller le chanvre.

(A continuer.)

Graines.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. Wm. Evans, qui se trouve sur une autre page de la *Gazette*, et qui nous apprend que ce monsieur a en mains une très grande variété de graines de jardin et de plantes potagères. M. Evans, comme grainetier, a su mériter la confiance du public, le patronage de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada et l'encouragement de la Ferme-modèle du Collège de Ste. Anne.

Nous souhaitons que cette confiance universelle lui soit continuée, puisque personne plus que lui n'a su s'en rendre digne.

La correspondance de M. A. Fafard, sur le tabac, forcément remise au prochain numéro de la *Gazette*, faute d'espace.

RECETTE.

Moyen de détruire les chenilles.

Dans la Suisse et autres contrées, on se sert de fourmis pour détruire les chenilles qui infestent les arbres dans la belle saison. A cet effet, on enduit avec du goudron la base des rameaux ou le tronc de l'arbre où siègent les chenilles, et, à l'aide d'une longue échelle, on suspend à l'extrémité des branches un sac qu'on a rempli de fourmis. On ouvre le sac et les insectes se répandent dans l'arbre. Comme ils détestent le goudron, ils ne peuvent descendre et, pressés par la faim, ils se jettent sur les chenilles et les dévorent.